

Décisions du Directoire

SEPTEMBRE 2022

Numéros	Intitulé	Date
2022-127	Non-renouvellement de l'AOT 2021-34 établie en faveur de la société PIRIOU pour une surface de 652 m ² de Magasin 90 C au Port Ouest	01 septembre 2022
2022-128	Etablissement d'une attestation de non retrait et de non-recours de la décision du Directoire n° 2022-071 en faveur de ALBIOMA BOIS ROUGE	01 septembre 2022
2022-129	Avenant n° 2 à la Convention de gestion du contrat d'assurance des équipements mis à disposition par le Grand Port Maritime pour le compte des manutentionnaires	08 septembre 2022
2022-130	Etablissement d'un avenant de reconduction de la COT 2021-52 concernant la surface de 300 m ² de terrain accueillant la base vie, en faveur de la société ALBIOMA BOIS ROUGE	15 septembre 2022
2022-131	Annulation de l'avenant 1 à la COT 2020-33 à la demande de la société REUNIMER HOLDING	15 septembre 2022
2022-132	Attribution d'une AOT en faveur de la société ORANGE SA pour une emprise de 717,40 m ² de terrain situé en parcelle AB 121 au Port Ouest	15 septembre 2022
2022-133	Attribution d'une AOT portant sur une surface de 2 055 m ² de Magasin 40 et de 1 250 m ² de terre-plein attenant située au Port Ouest en faveur de la société REUNION PELAGIQUE TRAITEUR	15 septembre 2022
2022-134	Convention de partenariat avec l'UMIR Opération « 1 portrait, 1 métier »	15 septembre 2022